



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA EPINAL

LE QUARTIER FEMMES D'EPINAL SUR UNE POUDRIERE

Dans la nuit du 21 juin 2024, la maison d'arrêt d'Épinal a vécu un véritable cauchemar, exposant un manque flagrant de ressources et de mesures de protection pour nos surveillantes. Cette situation intolérable met en péril la sécurité de ceux qui se dévouent chaque jour pour assurer l'ordre et la discipline.

Chronologie des événements : De 19h à 5h30, l'unité de vie des mineures s'est transformée en scène de chaos absolu. Trois détenues, âgées de 15, 16 et 17 ans, ont déclenché une nuit de terreur sous prétexte de "faire la fête de la musique au ch'tar". Pendant douze heures, la surveillante en poste a subi un torrent d'insultes, de propos indécents et injurieux, de menaces de mort, de cris, sifflements et hurlements incessants. Lorsque le premier surveillant de nuit et son équipe sont intervenus en renfort, ils ont été accueillis par l'une des mineures armée d'une fourchette, prête à aggraver encore la situation.

Répercussions sur le personnel : Nos surveillantes, déjà en sous-effectif chronique, sont épuisées et à bout. Malgré cela, elles ont sacrifié leurs jours de repos pour revenir et soutenir leurs collègues face à cette violence inacceptable. Le courage et la détermination dont elles font preuve sont exemplaires, mais cette situation ne peut plus durer.

Réaction de la direction : Malgré une réaction rapide de la direction (ouverture de cellule à 2 agents + 1 gradé, sanctions de 7 jours de QD et 3 jours de confinement pour deux des mineures), ces mesures ne sont que des solutions temporaires. Qu'advient-il une fois les sanctions purgées? Rien ne changera tant que des actions concrètes et durables ne seront pas prises.

Appel à l'action : A l'heure où l'on parle des risques psychosociaux, de Burn-Out, il est inadmissible que nos dirigeants refusent de transférer au moins une de ces mineures pour "casser le noyau" de cette violence, invoquant la prétendue aptitude d'Épinal à gérer ces cas. La réalité est tout autre : une structure inadaptée, des moyens inexistantes et un quartier des majeures surpeuplé, voire même avec des matelas au sol. Les surveillantes, à qui l'on a imposé cette unité, ne peuvent plus subir ces violences et ces traitements ignobles.

Nous, **FO Justice** Épinal, exigeons le transfert immédiat de l'une des trois mineures impliquées. Cette mesure est essentielle pour restaurer un environnement de travail sûr et respectueux pour nos surveillantes.

Conclusion : Il est urgent d'agir. Nos surveillantes se donnent corps et âme pour accomplir leurs missions. Elles ont besoin de notre soutien inconditionnel pour garantir leur sécurité et celle des autres détenues. Nous devons obtenir les moyens nécessaires et mettre en place des mesures efficaces pour mettre fin à ces situations intolérables.

Le Bureau Local FO Justice

Jeudi 26 juin 2024